COMMUNE DE MARCILLY EN GAULT

Procès-verbal du Conseil municipal du 11 décembre 2023

Membres présents : 12
Agnès THIBAULT, Jean-Pierre AMOUREUX, Charlène BODARD, Thibault DAPREMONT, Régis DEXANT, Gaëlle FORNETTE, Sébastien GAY, Patricia IBANEZ, Aline MOLLER-GRASSER, Francis RINGOT, Pascal ROUSSEL, Valérie de SARIAC.

Absents excusés :
Patricia CORDIER – a donné son pouvoir à Aline MOLLER-GRASSER
Bruno GROSSI – a donné son pouvoir à Valérie de SARIAC
Annie MANDION – a donné son pouvoir à Thibault DAPREMONT

Madame le Maire ouvre la séance à 19h et confie le secrétariat de séance à Aline MOLLER-GRASSER.

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 24 novembre 2023
- Présentation du projet sécurité route de Neung-sur- Beuvron et de la modification de l'intersection de la route de Salbris et de Selles St Denis
- Questions et informations diverses

Compte-rendu du conseil municipal du 24 novembre 2023 : approbation à l'unanimité

Projet sécurité route de Neung-sur-Beuvron et modification de l'intersection de la route de Salbris et de Selles St Denis :
l'examen des plans a suscité de nombreux commentaires et des questionnements qui seront relayés auprès du maître d'œuvre de manière à pouvoir organiser dès le 20 décembre (à 18h30 salle des fêtes) une réunion aves les riverains concernés et les membres du conseil municipal. Un autre conseil prévu le 10 janvier 2024 (à 19h) devrait acter le projet sur la base duquel une demande de subvention (DETR, Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux)) serait alors déposée avant la date limite du 20 janvier 2024.
Entre la subvention ciblée « voie douce », plafonnée à 70 000 €, la DETR, les fonds de concours de la CCSE le cas échéant, ne resteraient à la charge de la commune que les 20% de participation obligatoire.

Questions et informations diverses :
- Animation de Noël au centre bourg le 22 décembre à partir de 17h avec la collaboration de la majorité des associations.
– Vœux du Maire : le 6 janvier 2024 à 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

La secrétaire de séance Le Maire